

Le sociolinguiste et la société civile ¹

Françoise Gadet
Université Paris X - Nanterre

Mon propos portera sur la situation paradoxale dans laquelle se trouve la sociolinguistique en France, au niveau institutionnel et au niveau de ses rapports avec la vie sociale. Je soulignerai les traits les plus saillants de cette situation paradoxale, pour ensuite montrer les conséquences scientifiques qui en découlent pour l'avenir de la linguistique comme discipline, et pour l'étude du langage dans son contexte social. Je partirai de l'acteur du débat scientifique (*le sociolinguiste*) plutôt que de la discipline elle-même (*la sociolinguistique*), car je pense en effet qu'existe de plein droit un *ordre du sociolinguistique*, qu'explorent des travaux sur l'usage de la langue dans son contexte social. Il repose sur une conception ouverte de l'étude de la langue qui ne la coupe pas de sa relation avec d'autres ordres. Mais il importe peu que l'on conçoive ou non ces travaux comme constituant une discipline, ou que celle-ci s'appelle *sociolinguistique* ou autrement.

Il me semble qu'une conception ouverte et fortement interdisciplinaire de l'étude du langage conduit à redéfinir la façon dont on alloue à une telle étude une place subordonnée dans les sciences du langage. Ce renouvellement, encore discret voire peu perceptible en France, sera ici considéré à travers trois aspects : la place dans la discipline, l'activité des sociolinguistes et la configuration épistémologique dans les sciences humaines.

1 Pour éviter des débats stériles autour des noms cités / absents, je m'étais donné pour règle lors du colloque de ne citer nommément que des étrangers, pratique que j'ai conservée ici. Une version sensiblement différente de ce texte est parue dans la revue *Langage et société*.

1. Une discipline marginalisée

Je partirai de deux constats. Le premier caractérise la *situation*, dans l'enseignement supérieur français, des approches étudiant la langue en contexte social. Le deuxième concerne la *diffusion* de cette approche et de la discipline qui en est porteuse au sein des sciences du langage ; elle aboutit à contraster le statut de la sociolinguistique en France avec ce qui se passe dans d'autres pays.

- La réflexion sociolinguistique est en France marginale dans l'enseignement des sciences du langage :
 1. Peu de postes sont publiés avec un tel intitulé et peu de gens qualifiés dans ce secteur se font élire sur des postes différemment formulés (sauf « linguistique française » ou « français langue étrangère » mais rarement ou jamais « linguistique générale ») ;
 2. Les postes qui sont publiés le sont souvent dans des départements où exerce déjà au moins un sociolinguiste ;
 3. Il y a beaucoup d'universités sans enseignement de sociolinguistique, même en sensibilisation, et le contact avec la sociologie a été raté partout.

Ces trois premiers points suggèrent que la majorité des linguistes ne considèrent pas que l'étude du langage en contexte social constitue un enseignement nécessaire à un cursus de sciences du langage. Et cette discipline échouerait à la qualification pour le « tronc commun » ou le « noyau dur », quand une telle problématique est à l'ordre du jour.

- Une deuxième série de constats montre que cette problématique est aussi marginale dans ce qui est pris en considération dans l'élaboration des savoirs :
 4. Les ouvrages (manuels, monographies, ouvrages théoriques) publiés sont relativement peu nombreux, et il n'existe qu'un seul dictionnaire en français (celui dirigé par Marie-Louise Moreau, qui d'ailleurs est belge), à comparer aux travaux produits au moins en anglais, en italien ou en allemand ;
 5. Quand se crée une revue en ligne qui accorde une large place à la sociolinguistique, elle se donne pour titre *Marges Linguistiques*, acceptant donc la métaphore du centre et de la périphérie, dont on peut questionner ce qu'elle implique comme représentation du champ des sciences humaines et des découpages disciplinaires ;
 6. Même si des numéros spéciaux ont été publiés dans différentes revues, il n'existe qu'une revue nationale dévolue au domaine, *Langage et Société*, et elle n'a pas été retenue par le CNRS au nombre

des revues de prestige, sans qu'il ait été possible de savoir selon quels critères ;

7. Pour la plupart des linguistes théoriques ou formalistes, la sociolinguistique est une linguistique appliquée, réserve de corpus et de données pour tester des théories ou des hypothèses formelles. Certes, la façon dont les autres les voient n'est pas à reprocher aux sociolinguistes, mais ils semblent souvent accepter d'endosser cette posture.

Cette situation de marginalisation ou d'ancillarisation ne me semble pas partagée, ou pas au même degré, dans d'autres pays à tradition intellectuelle comparable. A la librairie Waterford à Londres, les rayonnages de sociolinguistique, essentiellement en langue anglaise, occupent une place comparable à ceux de la syntaxe ou de la phonologie ; de même d'ailleurs que ceux de « Applied Linguistics », terme qui Outre-Manche signifie « linguistique ayant des implications dans la société civile ».

Je ne suggère évidemment pas un complot contre la sociolinguistique. Je dis que les sociolinguistes sont, en France, marginalisés et se vivent comme tels. Un indice parmi d'autres est ce rituel encore vivace d'ouvrir un ouvrage ou une thèse de sociolinguistique par une critique de Saussure, mettant la sociolinguistique dans la position infantile de s'opposer aux grands ancêtres, alors même qu'il est historiquement faux et épistémologiquement imaginaire que la sociolinguistique soit née d'une critique du structuralisme.

Ancillaire ou infantile, la sociolinguistique constitue bien une « exception française », pour reprendre l'expression de Lodge (1998) qui sous ce terme traitait surtout des effets d'une toujours vivace soumission à la norme, qui me semble avoir des effets jusque chez ceux qui devraient en être libérés, les linguistes. La question peut donc être formulée : Qu'est-ce qui vaut en France aux recherches sur l'usage de la langue un traitement aussi défavorable, en comparaison avec ce qui se passe ailleurs ?

2. Que savent faire les sociolinguistes ?

En délivrant un enseignement à l'université, on peut avoir en tête plusieurs types d'objectifs. Outre la reproduction (production de futurs universitaires), évidemment non négligeable mais dont je ne parlerai pas étant donné son évidence, je m'intéresserai à deux attentes :

- l'ancrage dans la société civile, *i.e.* la sensibilité à des demandes sociales et à une professionnalisation des jeunes autre que dans des postes à l'université ou au CNRS ;

- la diffusion de savoirs, de compétences et de méthodes pour le grand public ; *i.e.* le fait de diffuser des informations ou des problématiques sur le langage et les langues en les rendant compréhensibles, soit une « vulgarisation », au-delà du cercle étroit de nos semblables.

Que savent donc faire les sociolinguistes, de ces deux points de vue ? Voici trois exemples de ce que personne d'autre qu'eux ne peut faire, ni dans les sciences du langage ni dans une autre discipline.

2.1 *L'intervention sociale*

Il y a des thèses, des interventions dans la formation de formateurs, des enquêtes en cours, avec par exemple pour partenaires la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Délégation Interministérielle de la Ville, ou la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France. A Grenoble, un travail sur les jeunes dans les villes s'est déployé dans trois directions :

1. des observations de terrain, de formes linguistiques et de pratiques langagières (état des lieux d'un pays qui n'est décidément plus monolingue, à supposer qu'il l'ait été) ;
2. des expérimentations avec des équipes d'enseignants d'écoles primaires (dans le sens de ce que les Britanniques appellent « *language awareness* ») ;
3. une réflexion sur l'enseignement de la langue et de « l'éveil au langage » (exploitation raisonnée de la diversité linguistique).

Ce travail a intéressé les pouvoirs publics pour le diagnostic sur les situations linguistiques des élèves, sur le multilinguisme, les langues en contact, les parlers urbains. Et la démonstration a pu être faite qu'il était possible de faire financer une thèse sur la base d'une enquête sur une situation sociolinguistique. Comme cela existe depuis longtemps en sociologie ou en ethnologie – ou à l'étranger pour la sociolinguistique.

2.2 *La politique linguistique*

Hors de France, et concernant la politique linguistique, j'évoquerai brièvement le travail de Jean-Marie Klinkenberg, qui a assumé des responsabilités à un niveau gouvernemental en Belgique. Il livre les réflexions que lui a inspirées son expérience sur la politique linguistique, pour la Belgique, pour la francophonie, et de façon générale pour le rapport entre les citoyens et leur(s) langue(s), dans un ouvrage intitulé *La langue et le citoyen* – c'est d'ailleurs à lui que j'ai pensé pour intituler ma communication. Son livre, écrit pour un large public, est susceptible de contribuer à modifier le regard que les usagers portent

sur le langage et les langues.

Si je prends un exemple en Belgique, c'est encore pour éviter de citer nommément des Français, car des (socio)linguistes français ont participé et participent encore à des expériences institutionnelles de gestion des langues, même si leurs réflexions ne les ont pas toujours conduits à en tirer un ouvrage.

2.3 *Le débat public*

Le succès d'ouvrages comme celui de Cameron 1995, qui examine les attitudes ordinaires envers le langage et les pratiques de régulation de son usage, a montré qu'il y avait moyen d'intéresser, sans complaisance, le grand public aux débats sur le langage et les langues. Pourtant, en 2001, le journal britannique *Journal of sociolinguistics*, ouvrant un débat sur l'impact des sciences du langage dans le grand public, établit que les linguistes n'ont pas réussi à faire connaître leurs idées et leurs travaux au-delà de leur cercle restreint, et ont échoué à impulser un renouvellement de la conception que l'homme de la rue se fait des langues et du langage.

Il n'en va pas différemment en France. Les (socio)linguistes ne sont pas parvenus à intégrer dans le comportement social une entrée par l'homme parlant. Pour la plupart des gens, même cultivés, le savoir sur l'homme social continue à se partager entre trois domaines : le psychique, le social et/ou le culturel, et l'économique². D'ailleurs, les linguistes acceptent en général comme allant de soi un tel découpage, en se contentant d'y ajouter un secteur pour le langage.

On pourrait ici encore comparer la situation française à ce qui se passe dans d'autres pays, et parler d'expertises attendues de sociolinguistes dans des cours de justice aux Etats-Unis ou au Canada (*forensic linguistic*) : ils sont là-bas regardés comme une ressource pour la société civile, ce qui en France ne s'est guère produit qu'autour de l'école. Il serait ici justifié d'en appeler de façon positive à un autre père fondateur de la discipline : pour Edward Sapir, les linguistes devaient assumer leur part dans les débats du temps. Les héritiers de telles préoccupations citoyennes sont entre autres différents courants de « linguistique critique », pour la sociolinguistique (la Canadienne Monica Heller ou le Belge Jan Blommaert), ou pour l'analyse de discours (le Britannique Norman Fairclough). Ces différents courants

2 Un exemple parmi d'autres : quand l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, en novembre 2003, propose des bourses à de jeunes chercheurs, il indique que les champs concernés sont « la sociologie, l'anthropologie, l'économie, la psychologie, le droit ». Mais pas les sciences du langage, et évidemment pas la sociolinguistique.

critiques sont sans correspondant clairement identifiable et organisé en France, où l'état d'esprit critique ne semble plus guère à l'ordre du jour.

3. Vers une nouvelle configuration épistémologique ?

A ceux qui seraient tentés de dire que les travaux et les perspectives que je viens d'évoquer méritent ce commentaire que j'ai entendu si souvent : « ce n'est pas de la linguistique », je me contenterai de demander ce qu'ils pensent des objectifs de ceux qui ont jugé bon, il y a vingt ans, de remplacer *linguistique* par *sciences du langage* pour désigner notre discipline (bien que l'on continue à parler de *linguistes* et non de *scientifiques du langage*). Les linguistes sont-ils conscients de ce que devrait impliquer le remplacement de *linguistique*, où se lit *langue*, par *sciences du langage*, où se lit *langage* ?³ Ou bien se sont-ils laissés séduire par une scientificité qui leur était octroyée à bas prix, tout en pensant que sur le fond rien ne changeait ?

Je vais maintenant suggérer que la *demande sociale* dont j'ai parlé en deuxième partie n'est pas purement externe, et correspond à un moment épistémologique particulier dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, où les rapports avec les disciplines connexes sont en jeu. Ce point mériterait évidemment des développements que je ne ferai ici qu'esquisser.

On peut faire l'hypothèse que nous nous trouvons dans un contexte de reconfiguration-redistribution des ancrages disciplinaires dans les sciences humaines, avec des implications sur les sciences du langage. Je suggère ainsi qu'après un moment ayant fait de l'autonomie le geste fondateur, nous nous trouverions dans une phase où la spécificité des sciences du langage se poserait dans d'autres termes, avec d'autres alliances. Ainsi, certains linguistes se reconnaissent dans une relation privilégiée avec les sciences cognitives, d'autres avec les sciences sociales, la philosophie, la littérature ou les langues ; d'autres encore privilégient la modélisation informatique. Le rapport du linguistique avec ses frontières et avec d'autres ordres pourrait ainsi être en train de se reconfigurer, et seul le fétichisme des origines interdit d'admettre qu'il puisse en aller ainsi.

Cette réorganisation des savoirs de sciences humaines est manifeste à travers des méthodes de travail diversifiées. La sociolinguistique, qui ne travaille ni les données, ni les méthodes, ni les théories comme

3 Avec le passage de *la langue* à *le langage*, ce sont *les langues* qui ont disparu, ce qui marginalise encore un peu plus ces supports de langues que sont les locuteurs. La discipline devrait en fait s'appeler « science du langage et des langues ».

dans d'autres champs des sciences du langage, a-t-elle suffisamment en commun avec elles, par les modes de raisonnement et les savoir-faire ? La pluri-disciplinarité sur laquelle s'appuient les sociolinguistes est spécifique, orientée vers les sciences sociales, et peut donner lieu à la reconnaissance de ce que j'ai appelé « l'ordre du sociolinguistique ». Il y a là quelque chose que la métaphore spatiale de la marge n'est pas susceptible de prendre en compte.

On ne peut plus parler de « l'étude de la langue dans son contexte social » dans les termes où cette question était discutée dans les années soixante-dix. Une marginalisation de la sociolinguistique se situe en effet dans le droit fil d'une vision des relations entre le langage et le social que l'on trouve à l'œuvre chez les linguistes certes, mais souvent aussi chez les sociolinguistes. Ils acceptent ainsi de reconduire la vision épistémologique des positions dominantes dans la discipline (et aussi probablement dans le grand public), bien qu'elle soit partiellement dépassée. Ce que je mets ainsi en cause, c'est le désintérêt des linguistes pour le renouvellement des problématiques, aussi bien celles issues des sciences sociales que celles de l'interface avec l'étude de la langue et du langage. Je mets aussi en cause le manque d'audace du débat épistémologique actuel.

Je ne ferai qu'énumérer, sans aucune prétention à l'exhaustivité, quelques problèmes actuellement travaillés aux entours de la sociolinguistique, imposant une réorganisation des hiérarchies des savoirs : les problématiques du primat du destinataire, l'analyse des réseaux, l'analyse de conversation, les recherches sur le style, les travaux sur la relation oral/écrit, la syntaxe du français parlé, la macro-syntaxe, la constitution et l'exploitation de grands corpus... Ainsi, par exemple, quand le primatologue et psychologue du développement Michael Tomasello s'intéresse au langage, c'est parce que, pour lui, c'est dans l'interaction et dans les scènes de coordination de l'attention vers un objet que le petit humain construit la référence et acquiert le langage. Quand le psycholinguiste et pragmaticien Herbert Clark parle de « *arenas of language* », ce n'est plus du *linguistic turn* des années soixante qu'il s'agit, ce moment qui a cru instituer la linguistique en modèle pour les sciences humaines, mais bien aussi du rôle de la coordination de l'action, donc de l'échange et de la coopération par le langage. Enfin, quand l'anthropologue et pragmaticien Stephen Levinson distingue, en réélaborant le cadre du sociologue Erving Goffman, les places d'audience en *adressé* et *ratifié*, il établit que la façon dont on parle est affectée par la participation des locuteurs au cadre de l'action en cours.

Je termine ainsi sur un constat qu'il est préférable de regarder lucidement : la linguistique en France n'est toujours pas devenue « sciences du langage », dénomination purement incantatoire qui ne l'a pas

empêchée de tourner le dos à une évolution en cours ou déjà intervenue ailleurs, qui contraste avec ce repli et cette frilosité mêlée d'arrogance manifestée dans le culte d'une spécificité largement altérée.

Références bibliographiques

- BLOMMAERT Jan, 1999, *Language Ideological Debates*, Berlin and New York, Mouton de Gruyter.
- CAMERON Deborah, 1995, *Verbal Hygiene*, London, Routledge.
- CLARK Herbert, 1992, *Arenas of Language Use*, Chicago, University of Chicago Press.
- FAIRCLOUGH Norman, 1992, *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press.
- GOFFMAN Erving, 1981, *Façons de parler*, Paris, Minuit.
- HELLER Monica, 2003, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- Journal of Sociolinguistics*, 2001.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 2001, *La langue et le citoyen*, Paris, PUF.
- Langage et Société*, revue de la Maison des sciences de l'homme.
- LEVINSON Stephen, 1988, "Putting linguistics on a proper footing", in Paul Drew and Anthony Wootton (eds.), *Erving Goffman : Exploring Social Order*, Cambridge, Polity Press : 161-227.
- LODGE Anthony, 1998, « En quoi pourrait consister l'exception sociolinguistique française ? », *La Bretagne linguistique* 12 : 59-74.
- Marges linguistiques*, <<http://www.marges-linguistiques.com/>>.
- MOREAU Marie-Louise (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga.
- TOMASELLO Michael, 1999, *The Cultural Origin of Cognition*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.